

*aise de se
faire con-
noître.*

vement qui devoit m'y porter? C'est à ceux qui sont dans cette disposition, que je suis bien aise de me faire connoître; & ce me fera un avantage, que plusieurs se joignent à moi, pour vous rendre graces de ce qu'il vous a plu de mettre de bon en moi, & vous demander pour moi ce qui me manque.

*Quels sen-
timens
donne l'es-
prit de
charité,
sur ce qu'
on voit de
bien ou de
mal dans
les autres.
Pseaume
143. 8.*

QUE L'ESPRIT DE CHARITÉ fasse donc que mes freres aiment en moi, ce que vous nous apprenez qu'il faut aimer; & qu'ils me plaignent des choses qui sont les seules sur quoi vous nous apprenez qu'on est à plaindre. Car c'est ce que le seul esprit de charité fait faire; cet esprit qui nous unit, & qui nous rend freres les uns des autres; & non pas l'esprit qui possède ceux que votre Ecriture appelle des *enfants étrangers*, qui n'ont dans la bouche que la vanité & le mensonge; & dont les œuvres ne sont que dépravation & iniquité. Comme donc l'esprit de charité fait que ceux qui en sont remplis se réjouiissent de ce qu'ils trouvent de louable en moi; & qu'ils s'affligent de ce qu'ils ne peuvent s'empêcher d'y condamner; parce qu'ils ne me loient ni ne me condamnent, que parce qu'ils m'aiment, je suis bien aise de me faire connoître à ceux-là, afin qu'ils se réjouiissent de ce qu'ils trouveront de bon en moi, & qu'ils soupirent de ce qu'ils y trouveront de mauvais.

*Et qu'il y
a en nous
de bien &
de mal.*

Ce qu'il y a de bon en moi, c'est ce que votre toute-puissance y a mis en me créant, & ce que votre grace y a mis en me renouvelant; & ce qu'il y a de mal en moi, ce sont mes péchez, & ce qui est une suite & une punition du péché, par les Loix de votre Sagesse & de votre justice. Que mes freres se réjouiissent donc pour moi de ce que je tiens de vous, & qu'ils s'affligent pour moi de ce qui ne vient que de moi-même; & que

a C'est à-dire, l'obscurcissement de l'esprit, & la dépravation du cœur.